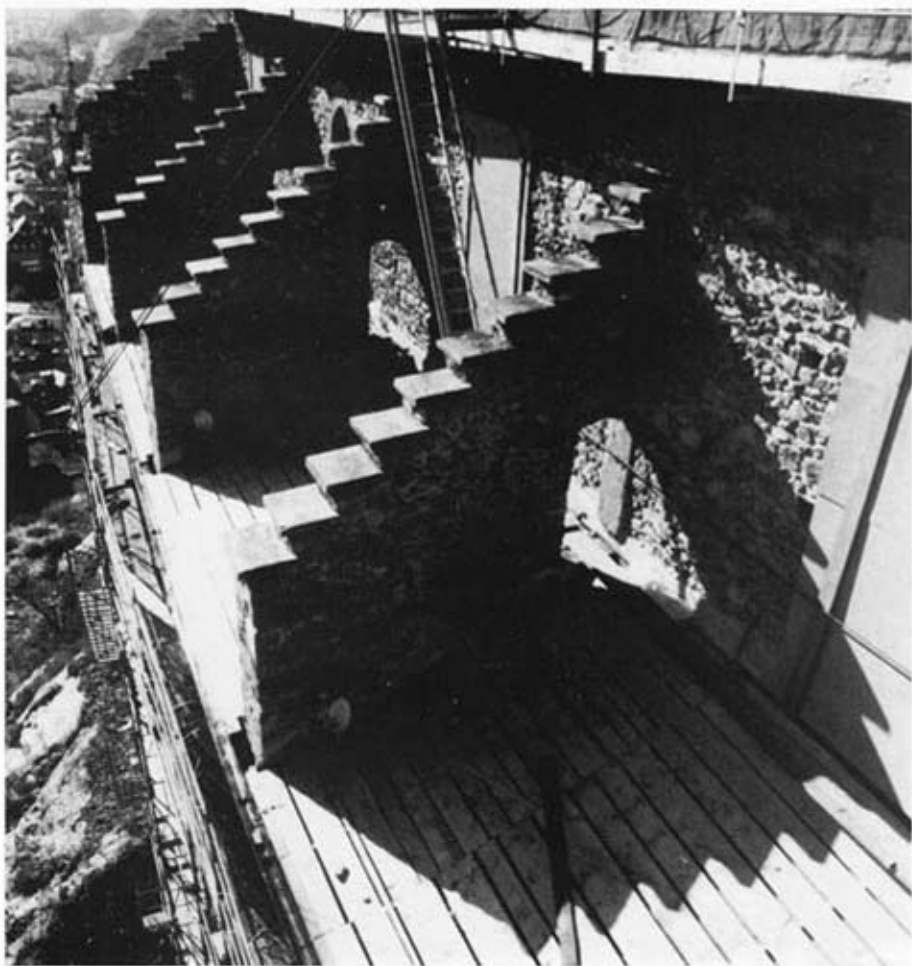




SEDUNUM  
NOSTRUM

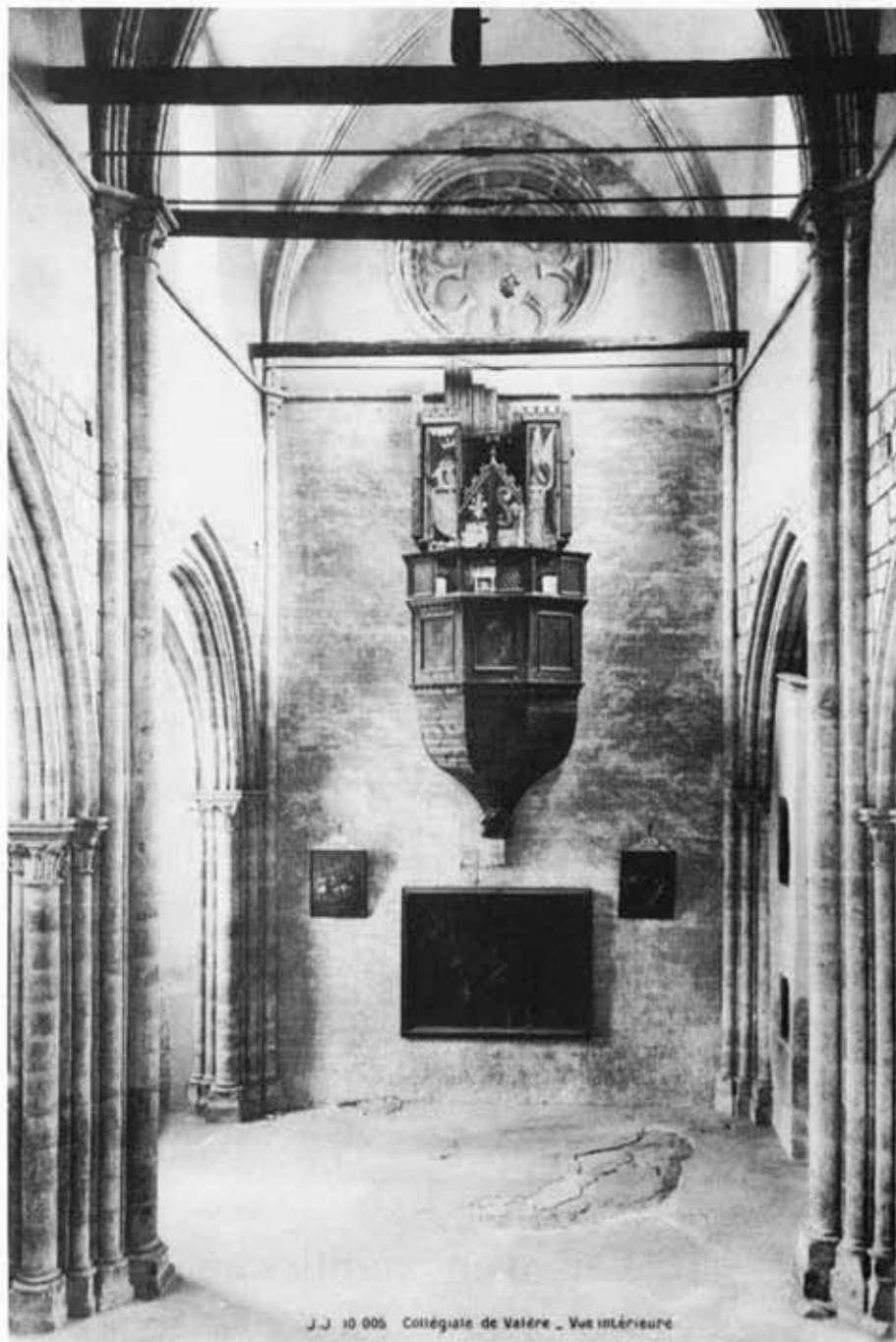
Bulletin No 40  
1988

Association pour la sauvegarde  
de la cité historique et artistique de Sion



## Valère en chantier

Charles-André Meyer



J.J. 10 005 Collégiale de Valère - Vue intérieure

## Des questions à propos de Valère

Il se passe quelque chose à Valère: cela se voit, et les journaux en parlent de temps en temps: «La restauration de Valère, un roman à épisodes». Ainsi titre le Nouveliste du 17 septembre 1987 sous la plume de Fabienne Luisier.

Mais pourquoi une restauration? Et d'abord, qu'est-ce qu'une restauration? Combien de temps cela va-t-il durer? Quelle est l'ampleur des investissements?

Telles sont sans doute les premières questions qui surgissent à propos de ce haut lieu de l'architecture valaisanne.

Haut lieu de l'architecture valaisanne, Valère l'est sans conteste. Sa renommée débord largement nos frontières, sa bibliographie s'avère suffisamment abondante pour qu'il ne soit pas nécessaire ici d'en faire une nouvelle lecture. Tout au plus pourrait-on proposer quelques brefs rappels. Un ressourcement n'est jamais inutile.

## Valère ne s'est pas faite en un jour

Depuis le Haut Moyen Age, où se devinent plutôt que ne se trouvent réellement les traces d'une ancienne construction, jusqu'à la fin du XVIIIe, on peut dire que l'ensemble a toujours bien vécu.

Erigée du début du XIIe à la fin du XIIIe, Valère propose une synthèse étonnante d'esprit roman et gothique.

L'extérieur présente en effet plutôt les apparences d'une église romane, offrant des rapprochements possibles avec certaines constructions du Sud (Midi et Catalogne) par le type de ses ouvertures et par le système des murets-contreforts au-dessus des collatéraux, tandis que l'intérieur, notamment le chevet polygonal avec sa voûte rayonnante, évoque le gothique antérieur (Frühgotik) d'édifices comme la cathédrale de Lausanne, spécialement par les proportions de sa nef à quatre travées.

Quant aux bâtiments qui forment pratiquement corps avec l'église, à l'intérieur de l'enceinte, ils constituent les témoins des anciennes habitations des chanoines du Vénérable Chapitre.

Organisés d'abord en communauté, jusque vers le XIIe, ces derniers y résident par la suite dans différents logements (maison du Doyen, par exemple), y tiennent leurs réunions (maison des Calendes), leurs réceptions (maison de la Caminata), y abritent leurs gardes (salle des gardes). L'invasion française, en 1798, marque la fin de

*L'intérieur de Valère au début du siècle, peu après la grande restauration de 1900 (photo Jullien, Archives fédérales des monuments historiques, Berne).*

cette situation. Les habitations abriteront encore, au XIXe, le Séminaire diocésain, jusqu'à la transformation en Musée cantonal, en 1883 (arch. Théophile van Muyden).

Si l'architecture de l'ensemble s'affirme comme l'ouvrage des XIIe et XIIIe siècles, avec entre autres les remarquables chapiteaux romans du chœur, l'âge d'or de la peinture murale s'y épanouit au XVe avec les œuvres de Maggenberg (jubé, chapelle de Rarogne et volets de l'orgue), vers 1435, les peintures à la chaux du chœur, vers 1460, et celles de la chapelle Molitor, de la Caminata et des Calendes, vers 1470.

Les stalles du XVIIe (1664) constituent également un élément particulièrement remarquable de mobilier monumental sculpté.

L'église reste un lieu de culte vivant. C'est d'ailleurs sans doute en raison de cette vocation qu'elle doit d'avoir traversé intacte plusieurs invasions antérieures de la ville. C'est encore cette vocation sacrée qui lui vaut l'honneur d'être consacrée basilique mineure, en automne 1987, et d'être désignée comme «centre» des célébrations de l'Année Mariale 1987 - 1988 par l'Evêque du Diocèse, conformément aux directives du Saint-Siège.

## La conservation – restauration

Tout objet, tout édifice doit être bien soigné et entretenu régulièrement, si l'on veut éviter sa dégradation. En termes de réalisme, on devrait plutôt écrire «retarder» sa dégradation, sachant bien que rien n'est éternel.

De manière résumée, quand on parle de conservation-restauration, il s'agit de prolonger la vie d'une œuvre d'art en éliminant autant que possible toutes les causes de dégradation, d'une part, et en réparant les dégâts avec le moins de perte de matière artistique et historique, d'autre part.

Non intervention, pourrait-on dire en deux mots à propos de Valère, puisque le but de l'opération n'est finalement que de transmettre cet ensemble aux générations futures aussi intégralement et en bon état que possible.

## Les problèmes posés

La dernière grande restauration, qui sauva littéralement Valère de la ruine, date de la fin du siècle passé. On peut la situer grosso modo, de 1883 (aménagement du Musée cantonal, architecte Théophile van Muyden), à 1903 (fin des travaux de restauration (architectes Théophile van Muyden et Alphonse de Kalbermatten).

*Ecu aux armes du Chapitre cathédral de Sion: l'une des plus anciennes représentations de Valère. Valère, Musée.*  
(photo H. Preisig, Sion)





Depuis, rien d'important en matière de conservation-restauration n'a été entrepris. Et c'est alors, pour conclure à grands traits cette période de l'histoire de l'église fortifiée, que la situation se présente de façon grave, en 1981 : «la visite donne l'impression que la valeur de cet ensemble est sous-estimée et qu'il est par conséquent mal protégé et laissé à l'abandon». C'est l'Architecte cantonal, Bernard Attinger, qui s'exprime ainsi dans son rapport à l'attention du Conseil d'Etat.

Les toits n'assurent plus une étanchéité suffisante et représentent le problème numéro un. Une mauvaise toiture est en effet le plus sûr moyen de dégradation d'un édifice.

La volonté de faire quelque chose se manifeste alors.

### La convention du 18 novembre 1985

8 juillet 1981, décision du Conseil d'Etat d'entreprendre l'étude de l'ensemble des problèmes posés par la sauvegarde et l'entretien du château de Valère.

30 novembre 1981 et 4 juin 1982, rapports de l'architecte mandataire sur la stratégie générale d'intervention.

1981 – 1985, période d'élaboration des modalités réciproques entre les divers partenaires de la future convention.

18 novembre 1985, signature de la convention entre l'Etat du Valais, représenté par le Chef du Département de l'instruction publique, M. le Conseiller d'Etat Bernard Comby, et le Vénérable Chapitre de la Cathédrale de Sion, propriétaire de l'ensemble, représenté par son Doyen, Mgr Joseph Bayard, et le Secrétaire capitulaire, M. le Chanoine Gabriel Gillioz. Convention approuvée par l'Evêque du Diocèse, Mgr Henri Schwery et cosignée par la Ville de Sion, par son Président M. Gilbert Debons.

Sans entrer ici dans les détails de cette convention, on peut simplement la résumer en mentionnant qu'elle prévoit la constitution d'un usufruit par le Chapitre en faveur de l'Etat.

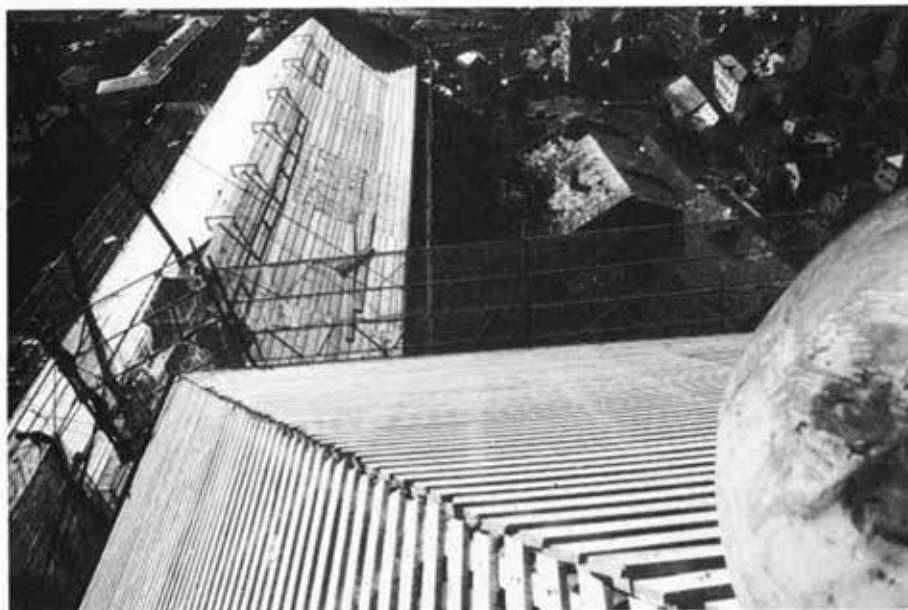
Portant sur une période de 50 ans, l'usufruit en question est bien sûr représenté par tout l'ensemble compris à l'intérieur de l'enceinte de Valère, église et annexes, musées.

*Peut-être la plus ancienne vue intérieure de Valère, accompagnant le manuscrit d'Emil Wick (1864/1867). (photo Bibliothèque publique de l'Université de Bâle)*

*Double page suivante: peut-être la plus ancienne vue extérieure de Valère, prise du nord-est. (photo Archives cantonales, Sion)*







Toitures en réfection.

(photos H. Preisig, Sion)

Cet ensemble doit ainsi, aux termes de la convention, être restauré, entretenu, protégé et, enfin, organisé de manière à permettre de répondre aux fonctions de culte et de muséographie, ainsi que de logement d'une petite communauté religieuse.

La participation des partenaires aux frais de restauration est prévue dans les grandes lignes à raison de 10 % pour le Vénérable Chapitre, de 35 % pour la Confédération, de 35 % pour l'Etat du Valais et de 20 % pour la Ville de Sion.

Les travaux peuvent dès lors commencer.

## L'intervention en question

La démarche préconisée pour la conservation et la restauration de l'édifice a été clairement précisée dans le rapport du 4 juin 1982.

Avant d'entreprendre des travaux de chantier, il faut mettre sur pied une solide documentation en poursuivant trois types d'investigations :

- historiques, dans les domaines des archives, de l'histoire en général et du monument en particulier, de l'histoire de l'art enfin ;
- épidermiques, dans le sens d'une analyse complète de toutes les surfaces peintes ou enduites, voire aussi de celles simplement appareillées, afin de définir les parties «intouchables» du monument ;
- archéologiques, en effectuant les fouilles et les sondages nécessaires, sauf bien entendu sur les parties déclarées préalablement intouchables.

C'est seulement alors que peut vraiment se développer le projet architectural de conservation - restauration.

L'urgence du problème des toitures a fait que ces travaux ont été entrepris immédiatement, avant même que puissent être effectuées les diverses investigations décrites ci-dessus.

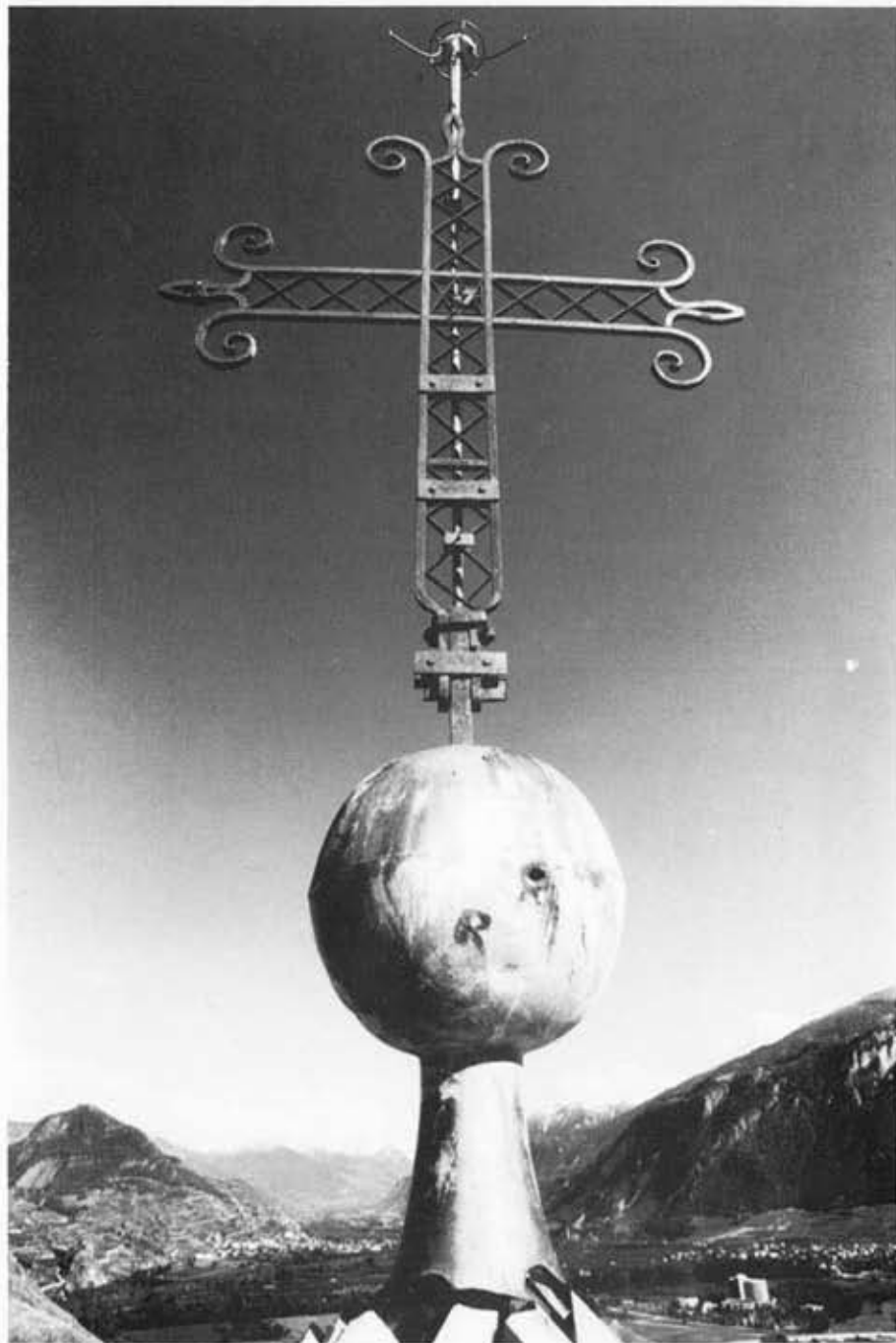
Une campagne de l'ordre de deux millions de francs a été ainsi lancée (Fr. 1'700'000.- plus précisément) pour les années 1987 à 1989.

Mais, parallèlement au traitement de la question des toitures, le temps et la réflexion nécessaire sont donnés pour mener à bien toutes les analyses requises et entreprendre ensuite le chantier de conservation - restauration, en devisant avec exactitude les coûts afférents à l'ouvrage. Six millions de francs constituent actuellement l'enveloppe financière générale de celui-ci.

*Double page suivante: une vue insolite: la face orientale du jubé, avec sa peinture murale habituellement cachée par les stalles. (photo H. Preisig, Sion, 1974)*







## Les premières conclusions

La démarche se veut donc scientifique et rationnelle dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire. Les interventions «physiques» ne s'effectueront qu'une fois la synthèse faite de toutes les données analytiques rassemblées.

Valère mérite une réflexion très sérieuse: la conservation – restauration doit s'y affirmer comme un acte de culture et non pas comme l'application d'une série de recettes tant bien que mal comprises par des praticiens de routine.

Charles-André Meyer

## Point de vue de l'architecte cantonal

*Chargé par le Conseil d'Etat en 1981, sur proposition de Monsieur l'abbé Dubuis, archéologue cantonal, et de Mme R.-Claire Schülé, directrice des musées, de la responsabilité de conduire la restauration de Valère, je tiens ici à préciser, à l'intention de toutes les personnes concernées par cet héritage culturel, que les travaux sont entrepris «sur la pointe des pieds». Nous avons la ferme intention de respecter rigoureusement ce témoin pour pouvoir le transmettre aux générations futures, comme nous l'avons reçu mais en meilleure santé.*

*Des directives ont été données afin que Valère ne devienne pas le terrain de recherches entraînant des destructions, ni le prétexte à des exploits architecturaux éphémères. Conseillés par les meilleurs experts suisses en archéologie, en restauration, en peinture murale, nous saurons les écouter tout en faisant aussi parler Valère afin qu'elle ait le dernier mot. Dans cette restauration, la décision appartiendra au monument, nos désirs nos envies notre curiosité, peut-être, devront s'incliner devant le principe du respect de son intégrité: avec ses rides, ses quelques défauts et ses très grandes qualités.*

Bernard Attinger

*Ci-contre: la croix du clocher et son pommeau avant restauration.*

*(photo H. Preisig, Sion)*

*Page de titre: photo H. Preisig, Sion.*

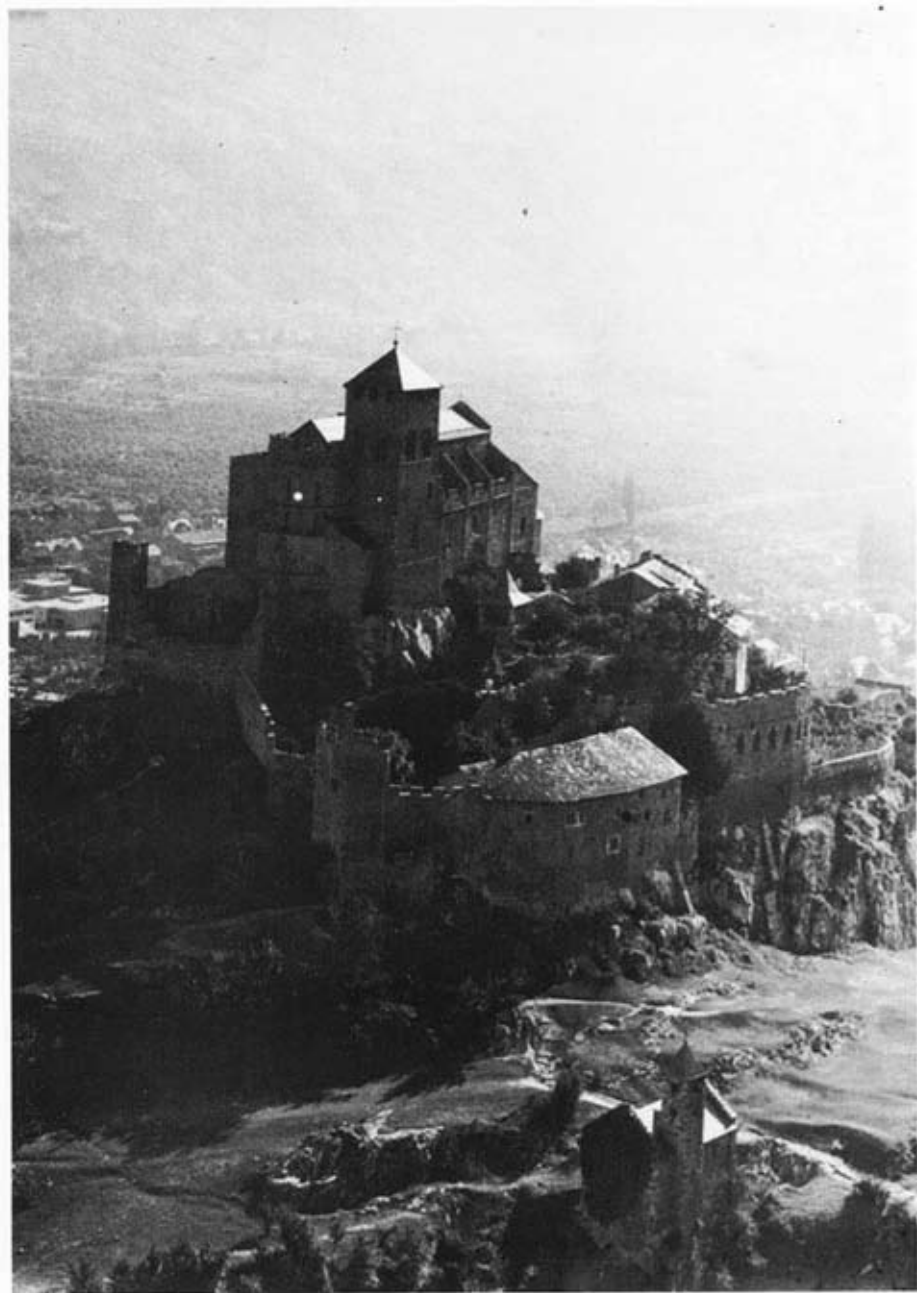
Copyright by Sedunum Nostrum

Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion –  
Rue de Lausanne 27 – CH - 1950 SION – CCP 19-9921-3.

Rédaction: Gaëtan Cassina et Patrice Gagliardi.

Imprimerie R. Curdy SA – Sion.





*L'une des vues «classiques» sur la colline de Valère, prise de Tourbillon  
(photo Archives cantonales, Sion, Fonds Paris)*